

Examens : les sujets «limités aux cours donnés en présentiel»

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5382 - Lundi 24 mai 2021 - Prix : 10 DA

Conditions de vie à Fénéaïa-Ilmathen /Béjaïa Des habitants réclament la concrétisation des projets



Après une vague d'indignation sur la qualité de «l'œuvre» et l'image du martyr

Le buste de Maurice Audin retiré

La victoire stratégique proclamée par le Hamas

Par Mohamed Habili

D'hier à aujourd'hui, le cessez-le-feu entre d'une part les factions palestiniennes agissant depuis Ghaza, et de l'autre Israël, aura tenu 24 heures de plus, ce qui est pour conforter l'idée qu'une page est bel et bien tournée dans le conflit interminable israélo-palestinien, même s'il faut attendre plus longtemps pour s'en assurer tout à fait. En règle générale en effet, tant que plusieurs jours ne se seront pas écoulés à partir de l'entrée en vigueur d'un cessez-le-feu convenu entre les parties prenantes à un conflit, l'éventualité la plus probable est qu'il soit violé, non qu'il soit strictement observé depuis lors. Tout le monde se doute néanmoins que dans ce cas précis, toute violation d'où qu'elle vienne et de quelque portée qu'elle soit est de nature à relancer les combats, et même à leur faire retrouver leur première intensité. Entre le Hamas, pour ne parler que de la plus importante des factions palestiniennes implantées à Ghaza, et Israël, il n'y a pas de demi-mesure en matière de guerre et de paix : ou bien les hostilités s'arrêtent dans le délai convenu, ou bien elles se poursuivent sans relâche et sans merci. Il y a le respect de la parole donnée, ou du moins le souci de ne pas démonétiser la sienne, même si les officiels israéliens disent conserver le droit d'abattre les figures de proue du Hamas dès que l'occasion s'en présente.

Suite en page 3

Campagne électorale

Partis et indépendants rivalisent dans l'arène politique



La campagne électorale se poursuit et les candidats rivalisent d'idées et de propositions pour gagner la confiance d'électeurs plutôt méfiants et avertis. Les futurs députés s'engagent notamment à être de dignes représentants du peuple et ne pas commettre les erreurs de leurs prédécesseurs à la chambre basse du Parlement. Page 3

Trois raffineries sont opérationnelles Sonatrach : les besoins nationaux en lubrifiants couverts

S'élevant à 10 milliards de dollars malgré une conjoncture difficile Belhimer : les pouvoirs publics maintiendront l'aide sociale

Campagne électorale

Partis et indépendants rivalisent dans l'arène politique

■ La campagne électorale se poursuit et les candidats rivalisent d'idées et de propositions pour gagner la confiance d'électeurs plutôt méfiants et avertis. Les futurs députés s'engagent notamment à être de dignes représentants du peuple et ne pas commettre les erreurs de leurs prédécesseurs à la chambre basse du Parlement.

Par Aomar Fekrache

Les leaders de partis se trouvent désormais dans la même arène politique que des candidats indépendants décidés à défendre leurs chances de siéger au Palais Zighoud-Youcef. Hier, le président du parti «Sawt Echâab», Lamine Osmani, a souligné, lors d'un meeting à Tiemcen, qu'«il est du devoir de la classe politique de trouver les solutions adéquates aux problèmes que vivent le pays et le peuple algérien». «Nous constatons qu'il existe un écart entre le peuple et le pouvoir, du fait que les élus n'ont pas été à la hauteur des attentes populaires», a-t-il fait remarquer, estimant qu'«il est impératif pour la future classe politique de trouver les solutions aux problèmes sociaux, économiques et politiques que connaît le pays». De son côté, le président du Parti du renouveau algérien (PRA), Kamel Bensalem, a plaidé, lors d'une rencontre de proximité à Souagui (Médéa), en faveur du «renforcement» des prérogatives des maires. Les prérogatives actuelles du P/APC sont «limitées à des tâches administratives, alors qu'il devrait être investi d'une mission politique qui lui donne l'aptitude de se prononcer et de gérer des dossiers qui ont un impact direct et certain sur le développement de sa commune et le bien-être des citoyens», a-t-il indiqué. Le président du Mouvement El Bina El Watani, Abdelkader Bengrina, lui, a affirmé samedi, depuis la



ville de Boussaâda (M'sila), que sa formation politique «dispose d'un programme visant à instaurer un nouveau modèle de développement économique». «Ce programme est basé principalement sur des investissements et des réformes financières, réglementaires et économiques», a-t-il déclaré lors d'un meeting populaire. Le président du Parti de la liberté et de la justice (PLJ) par intérim, Djamel Benziadi, a estimé à Biskra que les prochaines législatives constituent «une opportunité pour un changement réel». «Il ne faut pas rater cette opportunité si nous tenons à

opérer le changement par les urnes et contrecarrer ceux à l'origine des souffrances du peuple», a-t-il déclaré. Le président du MSP, Abderrezak Makri, lors d'un meeting dans cette même wilaya, a affirmé que la solution aux problèmes de développement en Algérie reste «tributaire de la formation d'un gouvernement d'union nationale après les élections législatives». Mais qu'en pensent les candidats qui se sont présentés sur des listes indépendantes. Interrogé par Djamel Maafa, ancien journaliste à la Télévision publique, a indi-

qué que la mission du parlementaire «doit être réhabilitée» afin qu'il puisse «l'exercer réellement», soulignant, à ce propos, que le parlementaire «doit être au cœur de toute activité politique et à l'écoute du citoyen».

Evoquant les principaux axes de son programme électoral, il dira que plusieurs secteurs générateurs de richesses relevant du domaine économique nécessitent des réformes, citant comme exemple celui de l'industrie, l'agriculture, l'investissement et le tourisme, qui méritent une gestion dans le cadre d'un «nouveau modèle économique». Pour sa part, le candidat indépendant Mohamed Kobbi a salué le «nombre important des listes indépendantes pour les prochaines législatives», estimant que cela était un «signe encourageant et motivant» pour l'ensemble des candidats qui aspirent à un siège au sein de l'APN, afin d'assurer une «représentativité efficace et efficiente» du citoyen algérien et de servir d'«écho réel de toutes les préoccupations de la société». De son côté, la candidate indépendante Amina Ismail a appelé les citoyens à faire confiance aux candidats indépendants, faisant valoir que «la liste est composée de personnes issues du peuple et majoritairement universitaires». «Nous faisons partie de la société algérienne. Notre mission est d'élever la voix du citoyen et de porter ses préoccupations aux pouvoirs publics sans intermédiaire», a-t-elle affirmé.

A. F.

LA QUESTION DU JOUR

La victoire stratégique proclamée par le Hamas

Suite de la page une

Des images de dirigeants du Hamas ont été diffusées où on les voit circuler dans les quartiers dévastés de Ghaza et présenter longuement leurs condoléances à des familles endeuillées. A les regarder, sûrement bien des gens n'ont pu s'empêcher d'imaginer un obus israélien tiré du ciel venant s'abattre sur eux. Il est toutefois l'un d'eux qui probablement ne prendra jamais un tel risque, sachant que pour avoir sa peau, Israël ne reculera devant rien. C'est Mohammed Dief, le chef des Brigades Izz al-Din al-Quassam, la branche armée du Hamas, l'objectif principal que s'était fixé cette fois-ci Israël et qu'il n'a pas atteint, qu'il croit avoir raté à deux reprises au cours de ces onze jours de guerre implacable. Ce double ratage à lui seul dit qu'il a perdu cette guerre. Et que donc le Hamas, l'ensemble des Palestiniens et leurs partisans à travers le monde ont quelque raison de crier victoire. Cet homme encore vivant, c'est pour eux la victoire. Lui mort, c'est celle des Israéliens. La réalité est en fait plus complexe. Et d'abord, si victoire il y a, elle n'a rien d'éclatant, ni même seulement évident. Le Hamas au demeurant ne parle pas de victoire, de victoire tout court, mais de victoire stratégique sur Israël, ce qui semble dire qu'elle n'est pas évidente, comme telle visible pour tous. Il lui aurait porté à cette occasion à l'ennemi un coup dont celui-ci ne ressentirait les effets que plus tard, lors des guerres prochaines. En quoi cette victoire s'est-elle matérialisée ? Quelle forme précise a-t-elle prise ? Pas facile de le savoir, d'autant que le Hamas n'a pas été plus explicite. Il ne peut avoir à l'esprit le fait que pour la première fois ses roquettes sont tombées dans la profondeur d'Israël, loin de Ghaza, car dans ce cas les mots appropriés auraient été ceux de «victoire tactique» non pas ceux de «victoire stratégique». Il faut croire qu'il a en vue autre chose. Risquons l'hypothèse qu'il pense ce disant au changement dans l'opinion des Etats-Unis, le principal soutien d'Israël, lequel s'est traduit par une telle pression sur le président des Etats-Unis que celui-ci n'a pu lui résister. Ce qui l'a poussé à parler à nouveau au Premier ministre israélien et sur un ton qui montrait que sa patience était à bout. Ce changement, lui en revanche, est tout à fait nouveau. Et sa portée est stratégique.

M. H.

S'élevant à 10 milliards de dollars malgré une conjoncture difficile

Belhimer : les pouvoirs publics maintiendront l'aide sociale

Le gouvernement s'est attelé à la révision du système juridique relatif à l'importation et au montage automobile afin de répondre aux besoins des citoyens et d'asseoir une véritable base industrielle, a indiqué, hier, le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer. Dans un entretien au site électronique «Sahm Media», M. Belhimer a précisé que le dossier d'importation et de construction automobile «n'a pas été géré comme il se doit lors des précédents gouvernements, une expérience qui a eu des retombées multiples que nous subissons encore aujourd'hui», soulignant que le gouvernement «s'est attelé à la révision du système juridique relatif au dossier d'importation et de montage automobile afin de répondre aux besoins des citoyens et d'asseoir une véri-

table base industrielle reposant sur la véritable construction et non sur le simple montage». Des mesures qui ont permis d'organiser l'activité des concessionnaires de véhicules neufs à travers la promulgation du décret exécutif 20-227 fixant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité de construction de véhicules, a ajouté le ministre. M. Belhimer a, par ailleurs, assuré que «les pouvoirs publics maintiendront l'aide sociale qui s'élève à 10 milliards de dollars, malgré une conjoncture difficile, en attendant la concrétisation du saut économique qualitatif qui est au cœur des priorités du programme du président de la République, Abdelmadjid Tebboune». «De nombreuses initiatives sont en cours de concrétisation. Leurs résultats apparaîtront à court ou moyen terme», a-t-il affirmé, faisant

observer que l'Algérie, à l'instar de nombreux pays, «a traversé une crise économique induite par la pandémie de Covid-19 et le recul des prix du pétrole». Selon lui, «les solutions seront purement économiques» à travers «le renforcement et la diversification de l'économie nationale et l'augmentation du pouvoir d'achat des citoyens». Concernant la fabrication du vaccin Sputnik V en Algérie, le porte-parole du gouvernement a précisé que «les efforts se poursuivent pour assurer la disponibilité du vaccin en septembre prochain, comme annoncé précédemment, pour relever le nouveau défi de la souveraineté sanitaire évoqué par le président de la République». Concernant le dossier du logement, M. Belhimer a estimé qu'il «est exagéré de continuer à parler de crise du logement» après tous les projets réalisés dans le

cadre des programmes quinquennaux successifs qui se sont soldés par «la construction de 4,6 millions d'unités, dont près de quatre millions dans le cadre de formules publiques». Il a également fait état de la réalisation en cours d'un million de logements de différentes formules dans le cadre du programme quinquennal 2020-2024, en insistant sur «la contribution de l'Etat à l'octroi d'aides» pour la construction de logements, outre la nouvelle formule qui vise à renforcer le marché locatif en lançant la formule du Logement locatif promotionnel (LLP). En ce qui concerne la presse électronique, M. Belhimer a réaffirmé que les services de son ministère comptent atteindre au moins 100 sites électroniques domiciliés en Algérie, avec une extension «dz».

Massi Salami

Ressources en eau/Puits artésiens

Nécessité de faciliter aux agriculteurs l'octroi des autorisations de forage

■ Le ministre des Ressources en eau, Mustapha-Kamel Mihoubi, a affirmé, samedi à Alger, le souci de son secteur de simplifier et de faciliter les démarches administratives liées à l'octroi des autorisations de réalisation et de forage des puits artésiens, relevant en outre la nécessité d'accompagner les agriculteurs, quelles que soient les circonstances, en vue d'éliminer certaines pratiques bureaucratiques, a indiqué un communiqué du ministère.

Par Hocine Y.

Ces instructions ont été données lors de la rencontre du ministre, au siège de son département, avec des représentants des agriculteurs de la wilaya de Mascara, en présence du secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens (Unpa), Mohamed Alioui, des directeurs centraux et des directeurs généraux des établissements sous tutelle, a précisé le communiqué.

Lors de cette rencontre, le ministre a écouté les différentes préoccupations soulevées par les agriculteurs, en particulier celles liées aux « complications et obstacles bureaucratiques » enregistrés en matière d'octroi des autorisations de réalisation et de forage des puits et d'approvisionnement en eau d'irrigation, notamment en milieu agricole. Dans ce sillage, ajoute la même source, une série de mesures a été prise, lesquelles permettront une « meilleure prise en charge » des préoccupations des agriculteurs de la même wilaya, à savoir le raccordement

entre le barrage de Bouhanifia et celui de Fergoug et la réalisation de sept forages d'eau d'une production moyenne de 36 000 m³/jour ainsi que leur utilisation dans l'irrigation du milieu agricole « Habra ».

Par ailleurs, M. Mihoubi a souligné le souci du secteur des Ressources en eau de simplifier et de faciliter les démarches administratives liées à l'octroi des autorisations de réalisation et de forage des puits, à travers l'examen de l'avant-projet de décret exécutif modifiant et complétant le décret exécutif n° 08-148 du 21 mai 2008 fixant les modalités d'octroi de l'autorisation d'utilisation des ressources en eau.

Ces amendements au projet visent à conférer « plus de transparence, de simplification et de facilitation dans le domaine de l'octroi de l'autorisation de réalisation des puits ou de forage pour l'extraction des eaux souterraines », affirme le communiqué. Par ailleurs, le ministre a souligné le rôle « important » que jouent les agriculteurs dans la promotion de l'activité agricole et le renforcement de la sécurité



Ph.D. R.

alimentaire, saluant leurs efforts considérables, notamment en « cette circonstance difficile » que traverse le pays, à l'instar d'autres pays du monde en rai-

son de la pandémie de coronavirus. M. Mihoubi a en outre instruit les responsables du secteur à l'effet d'« accompagner en toutes circonstances les agricul-

teurs, dans le but de mettre fin à certaines pratiques bureaucratiques et de promouvoir le secteur agricole ».

H. Y.

Animée par des journalistes et critiques

Conférence à Alger sur le traitement de la cause palestinienne dans le cinéma

Une conférence consacrée au cinéma palestinien, à ses difficultés de production et de promotion, a été animée, samedi à Alger, par des journalistes et critiques de cinéma, en vue de dresser un état des lieux et tenter de proposer des voies susceptibles de permettre un financement régulier, qui puisse renforcer l'engagement et plaider la cause des Palestiniens dans leur lutte contre l'occupant.

Organisée dans le cadre du Forum de la Cinémathèque algérienne, qui reprend après près de deux ans d'arrêt dû à la crise sanitaire du coronavirus, la conférence a été l'occasion de saisir l'« impact du cinéma sur la cause palestinienne », d'établir l'existence d'un « cinéma palestinien » avec toute une production qui lui est dédiée, ainsi que de connaître les voies et modalités de financement du cinéma palestinien.

Modérée par le directeur de la Cinémathèque algérienne, Salim Aggar, la conférence a connu les interventions des journalistes critiques du cinéma, Fayçal Metaoui et Fayçal Chibani, qui ont d'abord été unanimes pour classer la plupart des productions palestiniennes dans le registre du cinéma engagé.

Abondant dans ce sens, le journaliste et critique syrien de cinéma établi en Algérie, Mohammed Abido, a relevé, qu'en plus de la « dimension engagée et

purement révolutionnaire » des films sortis jusqu'aux années 1970, d'autres productions sont venues après pour traiter de problématiques purement sociales du peuple palestinien.

A travers des films comme « *Wajib* » de Anne Marie Jasser, « *It Must be Heaven* » d'Elia Suleiman, « *Dégradé* » et « *Gaza mon amour* » des frères Tarzan, Arab et Nasser, « *3 000 nuits* » de Mai Masri, « *200 mètres* » de Ameen Nayfeh et « *Kouyououd* » de Nedjoua Nedjar, Fayçal Metaoui a fait remarquer l'intention, légitime, d'une « *palestinisation du monde* ».

Les cinéastes étrangers qui se sont investis dans des sujets sur la Palestine évitent de « *montrer le peuple en lutte pour son indépendance* », préférant focaliser leurs productions sur l'aspect de la « *victimisation* », alors que des praticiens du 7^e art, comédiens ou réalisateurs palestiniens établis dans les territoires occupés, à l'instar de Rachid Machharaoui, Mohamed Bakri, Michel Khelifi et Elia Suleiman, sont perçus comme « *complaisants* », a estimé Fayçal Chibani.

Constatant avec regret l'absence de productions palestiniennes en dehors des festivals du cinéma d'Oran, de Carthage et celui du Caire, les conférenciers ont ensuite déploré l'absence de soutien financier direct et régulier de la part de la plupart des Etats arabes au

cinéma palestinien.

Les intervenants ont souligné l'émergence d'une nouvelle génération de jeunes cinéastes qui a réussi à s'imposer sur la scène internationale par des conceptions qui suggèrent le conflit avec l'ennemi, à travers une trame qui traite de la « *vie ordinaire des Hommes* » dans une fiction, animés par des dialogues conçus dans un « *langage cinématographique intermédiaire, riche et approprié* ».

Le Forum de la cinémathèque algérienne est intervenu après l'organisation de la Semaine du cinéma palestinien, un événement qui a vu la programmation de plusieurs longs et courts métrages, ainsi que des documentaires plaçant la cause de la Palestine.

Tunisie : Kais Saïed ordonne l'envoi d'aides humanitaires aux Palestiniens

Le Président tunisien, Kais Saïed, a ordonné, samedi, l'envoi d'aides humanitaires à la Palestine, où l'armée sioniste avait mené une agression ayant fait 248 morts, dont plusieurs enfants.

Ces aides sont composées de médicaments, produits alimentaires, équipements médicaux et autres dons, a fait savoir la Présidence dans un communiqué, repris par l'agence de presse, TAP.

Jeudi, le ministère de la Défense natio-

nale a indiqué, dans un communiqué, que deux avions militaires transportant une équipe médicale et chargés d'aides humanitaires seront envoyés à Ghaza sur instructions du Président Saïed.

Depuis le 13 avril, la situation dans les territoires palestiniens avait explosé à la suite des attaques de la police sioniste et les colons à El Qods occupée, en particulier contre la mosquée Al-Aqsa et ses environs, et le quartier « Sheikh Jarrah » (centre).

La situation a gagné en tension le 10 mai, lorsque l'occupation avait procédé à une agression au moyen d'avions de combat et d'artillerie lourde contre les Palestiniens dans la Bande de Ghaza, entraînant, jusqu'à jeudi matin, près de 300 morts, dont 65 enfants et 39 femmes, en plus de 1 710 blessés.

Du côté de la Cisjordanie, 28 Palestiniens, dont 4 enfants, ont été tués, et près de 7 000 autres blessés, y compris dans la ville d'Al-Qods occupée, lors d'affrontements avec l'armée israélienne, au cours desquels des balles réelles et des bombes lacrymogènes ont été utilisées pour disperser les Palestiniens.

Un accord de cessez-le-feu négocié sous l'égide de l'Egypte est entré en vigueur vendredi à 2h du matin heure locale (23h GMT jeudi) entre l'entité sioniste et la résistance palestinienne.

Ouali Y.

Anade

Un accompagnement juridique gratuit des promoteurs par les notaires

■ A la faveur de cette convention, les notaires seront en mesure d'établir des contrats entre les jeunes promoteurs et leurs différents partenaires, que ce soit des fournisseurs, des administrations publiques ou des entreprises privées, tout en donnant leur avis et en prodiguant leurs conseils «dans le but de protéger le promoteur et son entreprise de toute malversation».



Par Salem K.

L'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (Anade) et la Chambre nationale des notaires ont signé, hier à Alger, une convention-cadre portant sur l'accompagnement et le conseil juridique, gratuits, assurés par les notaires au profit des porteurs de projets, et permettant aux notaires de bénéficier des avantages du dispositif Anade, y compris les locaux et le

financement. Paraphée par le directeur général de l'Anade, Mohamed Bouaoud, et le secrétaire général de la Chambre nationale des notaires, Hatem Ouazani, au siège de la direction générale de l'Anade, cette convention a pour objectif de protéger les jeunes promoteurs contre toutes les erreurs juridiques qu'ils pourraient commettre dans la création ou la gestion de leurs projet, grâce à des conseils et des consultations juridiques assurés par les notaires.

A la faveur de cette convention, les notaires seront en mesure d'établir des contrats entre les jeunes promoteurs et leurs différents partenaires, que ce soit des fournisseurs, des administrations publiques ou des entreprises privées, tout en donnant leur avis et en prodiguant leurs conseils «dans le but de protéger le promoteur et son entreprise de toute malversation», a indiqué M. Bouaoud.

Ces conseils et autres informations juridiques que les

notaires pourront fournir durant des journées d'information que l'Anade et la Chambre nationale des notaires ont prévu d'organiser, conjointement, dans les différentes régions du pays, a-t-il expliqué.

Cette convention prévoit, en outre, des formations dispensées par les notaires en faveur des accompagnateurs de l'Anade, qui pourront, ainsi, orienter les promoteurs vers les notaires en perspective d'élaboration de contrats ou d'accompagnement juridique, a ajouté le DG de l'Anade.

Un autre volet de la convention porte sur la disposition de l'Agence à accompagner les notaires, nouveaux ou anciens, qui remplissent les conditions d'éligibilité au dispositif Anade dans la création de leur cabinet ou encore dans l'extension de leur activité, «ce qui leur permet de bénéficier d'un financement sans intérêt et des avantages fiscaux et parafiscaux prévus par la loi», a souligné M. Bouaoud.

Parmi les avantages qui profiteront aux notaires, le responsable de l'Anade a cité, notamment, la mise à leur disposition de locaux au même titre que les autres promoteurs du dispositif de l'Agence.

De son côté, M. Ouazani a expliqué que les notaires fourniront aux jeunes promoteurs un

cadre juridique, dès le stade d'étude de leur projet, qui les protégera de tout souci juridique qu'ils pourraient rencontrer durant la création de leurs entreprises, «en leur expliquant, notamment, leurs droits et leurs obligations vis-à-vis de l'Anade, de leurs fournisseurs et des banques», a-t-il souligné, insistant sur le fait que «cela contribuera à la protection des deniers publics».

Il a précisé que quelques 1 500 nouveaux notaires entrés en activité pourront bénéficier de financements et de locaux dans les sites des différents projets de logements (Aadl, Opgi et autres) dans le cadre du dispositif Anade, ce qui augmentera les chances de réussite de leur projet.

S. K.

Kenya Près de 2 milliards de dollars mobilisés pour accroître la production d'électricité géothermique

LE PIONNIER de la géothermie en Afrique, Kenya Electricity Generating (KenGen), prévoit de lever 1,95 milliard de dollars pour construire de nouvelles centrales et accroître ainsi la production d'électricité géothermique, ont rapporté, samedi, des médias locaux.

L'entreprise prévoit ainsi de produire 651 MW supplémentaires à partir de la vapeur souterraine sur les cinq prochaines années.

La compagnie construira quatre nouvelles centrales à vapeur de 140 MW chacune.

Les travaux ont déjà commencé avec le forage de puits dans deux des installations prévues.

La société prévoit également de moderniser certains projets afin d'accroître leur capacité de 66 MW. 25 MW supplémentaires seront aussi fournis à partir de centrales mobiles exploitant le champ d'Eburru.

Cet investissement répondra à l'ambition nationale d'exploiter les vastes ressources géothermiques avec l'appui des investisseurs.

Le pays pourra ainsi faire passer la part des énergies renouvelables dans son mix énergétique des 90 % actuels à 100 %.

KenGen a une capacité de production de 1803 MW sur la capacité totale installée du Kenya (2892 MW). L'entreprise produit actuellement 705,5 MW d'énergie géothermique.

R. E.

USA

Les stocks de pétrole brut remontent, ceux d'essence baissent

Les réserves de brut, qui avaient diminué les deux semaines précédentes, ont progressé de 1,3 million de barils.

Les stocks commerciaux de pétrole brut aux États-Unis ont augmenté la semaine dernière, tandis que ceux d'essence ont reculé, selon le rapport hebdomadaire de l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA) diffusé mercredi.

Les réserves de brut, qui avaient diminué les deux semaines précédentes, ont pro-

gressé de 1,3 million de barils (MB), à 486,0 MB pour la semaine close le 14 mai. Les analystes interrogés par Bloomberg avaient tablé sur une hausse médiane de 2 millions.

Les réserves d'essence ont en revanche baissé de 2 millions de barils, davantage que le recul de 700 000 barils attendu par le marché. Les stocks de produits distillés (fioul et gaz de chauffage) ont aussi chuté, de 2,3 MB, plus que la baisse de 1,2 MB envisagée par les analystes.

Hausse des importations

En repli avant la diffusion du rapport de l'EIA, le baril de WTI accentuait ses pertes et reculait de 5,24 % à 62,07 dollars vers 14h55 GMT. La hausse des stocks de brut s'explique entre autres par un bond des exportations américaines qui ont grimpé de 1,8 million de barils par jour (mbj) à 3,3 mbj.

Les importations ont aussi augmenté, passant de 5,5 mbj à 6,4 mbj. La production s'est elle

stabilisée à 11 mbj. Les raffineries américaines ont fonctionné à 86,3 % de leurs capacités la semaine dernière, traitant 15,1 mbj, un rythme légèrement plus élevé que la semaine précédente.

La consommation moyenne de produits pétroliers au cours des quatre dernières semaines a augmenté de 1,7 mbj par rapport au dernier relevé, pour s'établir à 19,2 mbj. Elle est en hausse de 19,1 % par rapport à la même période l'an dernier.

S. K.

Inde

Les réserves de change atteignent un record de plus de 590 milliards US

Les réserves de change de l'Inde ont augmenté de 563 millions de dollars durant la semaine écoulée pour atteindre un record de 590,02 milliards de dollars, a annoncé la Banque centrale indienne.

Les réserves de change de l'Inde comprennent des actifs en

devises étrangères (FCA), les réserves d'or, les droits de tirage spéciaux (DTS) et la position de réserve auprès du Fonds monétaire international (FMI).

Sur une base hebdomadaire, les FCA, la plus grande composante des réserves de change, ont augmenté de 377 millions de

dollars pour s'établir à 546,8 milliards de dollars, selon le supplément statistique hebdomadaire de la Banque centrale indienne. De même, la valeur des réserves d'or du pays a augmenté de 174 millions de dollars pour se situer à 36,6 milliards de dollars. La position de réserve du pays

auprès du FMI a également augmenté de 10 millions de dollars pour atteindre 4,9 milliards de dollars.

Par ailleurs, la valeur des DTS est restée inchangée à 1,5 milliard de dollars, précise la même source.

D. T.

Cour d'Alger

Journée d'information sur la plateforme numérique d'échange de requêtes entre les avocats

Le ministère de la Justice a organisé samedi, au profit de l'Union nationale des Ordres des avocats d'Alger, une journée d'information sur la plateforme numérique dédiée à l'échange de requêtes et mémoires en matière civile au niveau des cours, dans le cadre de la concrétisation du processus de modernisation des méthodes de gestion judiciaire.

Par Hamid B.

Acette occasion, le Directeur de la prospective et de l'organisation à la Direction générale de la modernisation de la justice (DGMJ), Mustapha Moudjadji, a présenté «un exposé

détaillé et explicatif sur les contenus de la plateforme numérique créée pour l'échange des requêtes et mémoires, hors audiences, entre avocats en matière civile».

«Ce projet d'envergure s'inscrit dans le cadre du passage progressif vers la e-Justice après l'adaptation du système juridique», a-t-il souligné, ajoutant que sa mise à disposition des avocats vise à leur faciliter les activités judiciaires sans déplacement aux juridictions.

Cette démarche intervient dans le cadre des avantages et objectifs de la gestion rationnelle du dossier judiciaire et de la célérité de son traitement, a encore indiqué M. Moudjadji.

Soulignant les pas importants franchis en matière de numérisation par le secteur de la Justice en Algérie, il a ajouté qu'il s'agit de présent d'un autre pas qualitatif permettant aux avocats d'enregistrer en ligne leurs requêtes pour appel au niveau des cours.

Il a précisé, dans ce sens, que l'échange s'effectue hors audiences, sous la supervision d'un magistrat, qui est le Conseiller-rapporteur, jusqu'aux



plaidoiries en audience, faisant état de «l'élaboration en cours des textes relatifs à l'opérationnalisation de cette nouvelle plateforme». «Si la conception technique est en voie de finalisation, des amendements au code de procédure civile et administrative s'imposent avant sa mise en service», a expliqué M. Moudjadji.

Concernant le règlement des frais d'enregistrement, il a fait état de «discussions avec Algérie Poste pour faciliter aux avocats le paiement électronique» avant la généralisation de la procédure à

l'ensemble des établissements bancaires, après quoi la nouvelle plateforme numérique devra prendre en charge toutes les étapes : le e-paiement, l'enregistrement et l'échange de requêtes en ligne.

Pour sa part, le représentant de l'Ordre des avocats d'Alger et membre de l'Union nationale des avocats, Mohamed Baghdadi, s'est félicité de ce projet mené sous l'égide du ministère de la Justice au profit du justiciable, affirmant que «les avocats attendent avec impatience sa concrétisation». Il a relevé que la tutelle doit mettre en place tous les mécanismes techniques à même de faciliter la mise en œuvre de ce projet de plateforme et trouver des solutions aux préoccupations relatives au débit internet, au paiement électronique et aux différentes dispositions visant à faciliter ces prestations électroniques dans le secteur, notamment l'échange de requêtes entre avocats, qui aura un impact positif sur le travail judiciaire.

H. B.

Blida

Lancement des chantiers de près de 7 000 logements avant fin 2021

Pprès de 7 000 logements (toutes formules confondues) devraient être lancés en chantier à Blida, avant la fin de l'année en cours, a-t-on appris, samedi, auprès des services de la wilaya.

Il s'agit ainsi du lancement «avant la fin 2021» des travaux de 6 742 unités de logements, dont 3 500 de type location-vente (AADL) et 2 380 de type promotionnel aidé (nouvelle formule LPA), a précisé la même source.

A cela s'ajoute le lancement, cette année, de 100 logements de type LPA, avec la distribution

de 762 aides à la construction rurale, parallèlement à la réception de 382 unités de même type, durant l'année en cours.

A noter que les services de la wilaya de Blida prévoient la réception de 20 547 logements de différentes formules durant l'année 2021, au vu du taux important d'avancement des travaux, a affirmé la même source.

La majeure partie de ces unités relève de la formule location-vente (AADL), en cours de réalisation au niveau de la ville-nouvelle de Bouinane et des deux pôles urbains de Sefsaf, sur les

hauteurs de Meftah et de Sidi Serhane (Est).

Il s'agit ainsi de 10 711 logements AADL, repartis sur la ville-nouvelle de Bouinane (2 161 unités) et le nouveau pôle urbain de Sidi Serhane (4 800), outre 3 750 unités au pôle urbain de Sefsaf.

A ces logements s'ajoutent, selon les services de la wilaya, 7 123 logements publics locatifs (LPL), 448 logements sociaux participatifs (LSP), et 300 unités de type promotionnel aidé (LPA) dans la commune de l'Oued Djer (ouest), ainsi que 1 328 logements promotionnels publics

(LPP). La wilaya de Blida a enregistré, en 2020, la distribution de 4 883 logements, dont 4 605 unités AADL, à la nouvelle ville de Bouinane, 80 LPP à Larbaa, et 198 LPL à Soumaa, selon la même source.

La wilaya a bénéficié au titre des plans quinquennaux et complémentaires de 113 557 logements, dont un programme de pas moins de 57 717 unités AADL, 29 200 LPL et 10 850 aides à la construction rurale, outre 1 984 LPP, 7 738 LSP et 3 821 LPA.

Amar G.

Journée de la biodiversité

Actions de sensibilisation à travers le territoire national

Le ministère de l'Environnement organise, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la diversité biologique, des actions de sensibilisation et d'information à travers le territoire national, et ce, par la mobilisation de ses directions de wilaya et maisons de l'Environnement ainsi que l'ensemble de ses organismes sous tutelle, a indiqué, samedi, un communiqué du ministère. L'Algérie, à l'instar de la communauté internationale, célèbre cet événement qui

coïncide avec le 22 mai de chaque année, dans le but de «renforcer la prise de conscience des différents acteurs par rapport à l'importance de la préservation du patrimoine écologique et biologique», a précisé la même source. Ce patrimoine, «exposé de plus en plus à diverses formes de pressions, risque de compromettre les services qu'il rend et les bénéfices qu'il génère pour les populations», a ajouté le ministère.

Il est ainsi «essentiel de transformer les rôles, les actions et

les relations des personnes avec la biodiversité pour stopper ou inverser ce déclin», a souligné le communiqué.

«Nous célébrons cette journée, malheureusement, dans une conjoncture complexe et très difficile qui impose à l'humanité une révision profonde et courageuse de ses rapports avec la nature», a relevé également le ministère.

«Ce virus apparaît comme un ultime avertissement à l'humanité dont la prospérité reste encore largement dépendante des équi-

libres et du respect des lois de la nature», a fait observer en outre le ministère.

Le thème «Nous faisons partie de la solution», choisi cette année pour célébrer cette journée, s'inscrit dans la continuité des efforts fournis l'année dernière par le thème «Nos solutions sont dans la nature», a mentionné le communiqué tout en rappelant à «quel point la biodiversité représente la réponse à plusieurs défis du développement durable».

Ali Y.

À Alger en une semaine Coronavirus : plus de 1 600 locaux commerciaux contrôlés

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont procédé, en une semaine, au contrôle de 1 679 locaux commerciaux et à l'établissement de 268 contraventions pour non-respect des mesures préventives contre la propagation du Covid-19, a indiqué, samedi, un communiqué des mêmes services.

«Dans le cadre du contrôle périodique des activités commerciales mené par les services de Sûreté de la wilaya d'Alger, représentés par le service de wilaya de la Police générale et de la réglementation, et conformément aux mesures préventives contre la propagation du coronavirus (Covid-19), les mêmes services ont procédé, durant la période allant du 11 au 17 mai 2021, au contrôle de 1 679 locaux commerciaux», a précisé la même source.

Faisant état de 1 646 opérations de contrôle menées par les services de Police et les commissions de wilaya, la même source évoque l'enregistrement de 268 contraventions entraînant la prise de plusieurs mesures administratives, à savoir 254 mises en demeure, 14 propositions de fermeture immédiate de locaux commerciaux. Pour sa part, la Brigade de police judiciaire de la circonscription administrative de Draria a démantelé une bande criminelle spécialisée dans le trafic de psychotropes et arrêté 3 suspects. L'opération s'est soldée par la saisie de 5 900 comprimés psychotropes, un véhicule touristique, un fusil de chasse et 4 000 DA. Après parachèvement des procédures légales, les suspects ont été déferés devant la juridiction compétente. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité, les éléments de la 6^e Sûreté de Chéraga ont ouvert une enquête sur une vidéo relayée sur Facebook montrant le vol d'un motocycle par un individu dans une maison à Dely Brahim le 16 mai courant. Deux suspects ont été arrêtés.

Les investigations ont permis en un temps record d'identifier et d'arrêter les suspects et de récupérer la moto.

Halim N.

Décès du grand artiste Brahim Bey

La musique chaâbi en deuil

■ Après une longue lutte contre la maladie, le grand chanteur chaabi de Annaba, Brahim Bey, s'est éteint samedi à son domicile familial, à l'âge de 73 ans.



Par Adéla S.

Le défunt, surnommé par les Bônois «cheikh El Madina», avait une place particulière sur la scène artistique locale et constituait une icône de la chanson

chaâbi qu'il avait découvert et appréciée alors qu'il n'avait pas 15 ans. Enfant du quartier El Mahafer de la ville de Annaba, Brahim Bey a grandi dans une famille d'artistes, adeptes du Malouf et du Chaâbi, et dont l'un des premiers maîtres n'était

autre que son frère aîné, Hocine Bey, également chanteur de chaâbi.

Réputé pour sa modestie, mais aussi pour l'amour qu'il porte au chaâbi, ce personnage emblématique de la ville de Annaba a toujours été humble.

Durant sa carrière, il enregistra de nombreuses cassettes et des CD-Rom dont ceux d'«El Madi», «Sidi Rassek Larja», «Heraz» et tant d'autres. A Annaba, il était très sollicité pour animer les fêtes familiales et mariages. D'ailleurs, le maître du chaabi, cheikh Amar Ezzahi, refusait d'animer des fêtes à Annaba et disait que cette ville a son Amar Ezzahi en la personne de Brahim Bey. Sa carrière fut riche et sa renommée dans le domaine du chaâbi a dépassé les frontières de la ville de Annaba réputée pour le malouf. A Alger, il a animé plusieurs fêtes et mariages et y comptait beaucoup d'amis dont Didine Kharoum, Aziouz Raïs, Amar Zahi et autres.

Le défunt Brahim Bey a sorti quatre albums durant les années 1980, comprenant plusieurs chansons du style musical chaâbi, dont «El Goumri» et «Ya m'rid rabi yechfik». Cet artiste à la voix distinguée, à la personnalité modeste et au parcours artistique généreux, a été particulièrement influencé par les cheikhs de la chanson chaâbi, Boudjemaâ El-Ankis et El Hachemi Guerouabi. Le défunt Brahim Bey compte à son actif plus de 40 chansons chaâbi, interprétées lors de nombreuses manifestations artistiques locales, régionales et nationales.

Il composa aussi plusieurs chansons reprises par des amateurs dont on citera «Ya mrid Allah ychafik», «Hamret lalouane» en hommage à l'équipe de l'USM

Annaba. L'artiste a été inhumé samedi, après la prière d'El Asr, au cimetière Bouhdid de la ville d'Annaba.

A. S.

Festival de Cannes 2021 Une édition avec moins de soirées

La 74^e édition du plus grand festival de cinéma au monde, aura bel et bien lieu cette année du 6 au 17 juillet 2021, mais sous des conditions bien strictes, comme le fait savoir son délégué général, Thierry Fremaux. Plus de films et plus d'événements hors du palais des festivals, moins de dîners festifs, pass sanitaires ou tests obligatoires... tour d'horizon des changements prévus cet été sur la Croisette. A deux semaines de l'annonce des films de la sélection officielle du Festival de Cannes, le 3 juin, son délégué général, Thierry Fremaux, s'est entretenu avec le magazine Variety sur les changements à prévoir pour l'édition 2021. Et ça commence par la programmation d'un «blockbuster international» dans une section hors compétition élargie pour accueillir plus de films que d'habitude. «Nous avons décidé, avec Stéphanie Lamome et Christian Jeune, de recentrer Un Certain Regard sur ses origines, c'est-à-dire sur les jeunes cinéastes et les films innovants et personnels que l'on ne voit qu'en salle», explique aussi le directeur artistique du festival. Par ailleurs, tout ne se passera plus uniquement au Palais des festivals. «Nous organiserons des projections hors compétition dans l'auditorium Debussy, qui est une salle puissante semblable à celle de l'Auditorium Lumière (où les films en compétition sont projetés). Nous organiserons également davantage de «Séances de minuit». Enfin, nous projeterons des films dans 4 des 12 salles du Cinéum, un nouveau et splendide multiplex à Cannes, qui ouvrira ses portes à temps pour le festival. Il y aura plus d'événements en direct et plus de projections sur la plage. Se déroulant en juillet, le festival doit également être apprécié des Cannois et des vacanciers», précise-t-il.

La dispersion des moments forts du festival en différents lieux n'est pas la seule mesure prise pour lutter contre la propagation du coronavirus. «Comme tous les événements réunissant plus de 1 000 personnes, le festival sera accessible aux personnes munies d'un laissez-passer sanitaire, c'est-à-dire aux personnes entièrement vaccinées, ou ayant un test PCR négatif, ou une immunité au Covid-19 datant de plus de 15 jours et de moins de 6 mois. Tout cela fera bientôt partie de la «routine», ajoute Thierry Fremaux.

F. H.

Patrimoine culturel du Tassili N'Ajjer

Un plan multisectoriel pour le protéger

Un plan d'action multisectoriel a été élaboré pour sécuriser les biens et le patrimoine culturel et naturel du Parc culturel du Tassili N'Ajjer, dans le territoire de la wilaya de Djanet, ont fait savoir, samedi, des responsables de cet organisme culturel. Le plan, élaboré et mis en œuvre par plusieurs organismes et secteurs, tels que l'Office du parc culturel, les services de la Gendarmerie nationale, la Brigade régionale des douanes pour la protection du

patrimoine et la Conservation des forêts, prévoit des missions sur le terrain pour lutter contre les diverses formes de vandalisme qui affectent les biens culturels et les sites archéologiques et naturels de la région. Il s'agit également de la lutte contre le braconnage, qui constitue une menace réelle pour les animaux protégés, en particulier les espèces rares et menacées, a indiqué le directeur de Parc culturel du Tassili, N'ajjer, Boudiaf Mohamed. Parallèlement, un

programme de sensibilisation est en cours d'exécution à travers les réseaux sociaux et sur les ondes de la radio locale, visant la sensibilisation des citoyens sur l'importance de la préservation du patrimoine culturel matériel et immatériel de la région, tout en mettant en évidence la responsabilité sociale du citoyen, a-t-il ajouté. «Il est de la responsabilité du citoyen de contribuer à la préservation de cette richesse culturelle des dangers auxquels elle est confron-

tée, en signalant tout cas d'agression qui affecte les sites archéologiques naturels et culturels», a souligné M. Boudiaf. Ce processus s'inscrit dans le cadre de la gestion participative du patrimoine environnemental et culturel, de la préservation de la biodiversité d'intérêt mondial et utilisation durable des services écosystémiques dans le Parc culturel national du Tassili N'ajjer qui couvre une vaste superficie s'étendant sur 138 000 kilomètres carrés.

D. R.

Ouargla

Mustapha Mech, un artiste inspiré de la calligraphie islamique

Mustapha Mech, natif de Bamendil, dans la périphérie de Ouargla, est un des calligraphes les plus représentatifs sur la scène nationale et bien inspiré de l'authenticité de la civilisation islamique. Spécialisé par le diwani, un style calligraphique de l'alphabet arabe cursif développé dans l'Empire ottoman notamment, Mustapha Mech, qui avait remporté le deuxième prix de l'édition 2021 du Festival culturel national de la calligraphie arabe (Palais de la culture Moufidi-

Zakaria, Alger), dispose d'une série de tableaux et d'œuvres artistiques illustrant visuellement la beauté de la calligraphie arabo-musulmane. Titulaire d'un diplôme en Génie architectural, il a acquis au fil du temps une longue expérience dans ce domaine artistique qui a toujours occupé une place spécifique dans le patrimoine culturel algérien. Agé de 47 ans, Mustapha Mech a pris part, au cours de sa carrière professionnelle dans le monde de la calligraphie, à de nombreuses expositions et

manifestations culturelles, tant au niveau national qu'à l'étranger, à l'instar du Salon national de la calligraphie arabe (Batna-2015), le 1^{er} Festival de la calligraphie arabe et de l'ornement islamique (Alger-2007), la 9^e édition du Festival international «Les pionniers de la calligraphie arabe» (Irak-2016), ainsi que cinq participations au concours international de la calligraphie à Istanbul (Turquie). Il a reçu également plusieurs distinctions, dont le premier prix de la calligraphie arabe diwani à Médéa et

de la 10^e édition du concours sur le même style de calligraphie à Biskra, et la troisième place au concours sur la calligraphie Kufi «Nabi El-Rahma» à Rabat (Maroc). Sa passion pour la calligraphie depuis son plus jeune âge, en plus de ses rencontres avec des calligraphes chevronnés à travers les différents rendez-vous culturels auxquels il a pris part, tels que Youcef Boulaaras, ont été parmi les principaux facteurs ayant contribué à l'épanouissement de son art, a-t-il confié.

L. B.



Mozambique

Deux mois après Palma, ils fuient encore l'attaque

■ Sur la plage, des réfugiés somnolent sous un abri de fortune. Parmi eux, Julia, 21 ans, dont le sourire nerveux cache mal la détresse, et sa petite née il y a quatre jours sur le bateau qui lui a permis de fuir, enfin.

Par Mourad M.

Deux mois après l'attaque de groupes armés jihadistes contre Palma, dans l'extrême nord du Mozambique, des centaines de personnes au regard perdu affluent toujours dans différents coins de la province meurtrie du Cabo Delgado.

Samedi encore, un navire de pêche branlant, chargé de 49 âmes, a accosté dans sa capitale Pemba. Car la menace jihadiste est partout, diffuse, inquiétante.

Un homme débarque, ses affaires nouées dans un drap de coton délicatement posé sur sa tête, deux jerricans en plastique à la main. Les femmes, châles colorés encadrant leurs visages, portent des enfants, un thermos,

quelques bricoles.

Des policiers contrôlent les nouveaux arrivants. Ils passent au crible les bagages, pour vérifier qu'ils ne sont pas armés – la hantise que des jihadistes se cachent parmi eux – avant de les relâcher.

C'est sur un bateau en bois similaire, pris dans les eaux agitées de l'océan Indien, que Julia Francisco a accouché, avec l'aide de quelques compagnons d'infortune.

Après trois jours sur la plage, elle est menée, comme les autres, vers un stade couvert à une dizaine de kilomètres, qui sert de camp de transit.

Elle était enceinte de sept mois quand les Shababs, comme on appelle ici les jihadistes qui terrifient la région depuis fin 2017, ont lancé leur

attaque surprise contre Palma le 24 mars. Alors que tous se croyaient en sécurité, à seulement dix kilomètres du complexe gazier archi-protégé, piloté par le groupe français Total.

Dès les premiers coups de feu, «tout le monde s'est mis à courir», raconte-t-elle à l'AFP en swahili, une des langues parlées dans cette zone proche de la Tanzanie. «J'ai su que si je ne courais pas moi aussi, ils m'attraperaient».

Marcher, courir, se cacher dans la forêt. Avec son père, sa belle-mère, son fils de quatre ans. Puis des semaines sur la presqu'île du site gazier, parmi des milliers en attente d'être sauvés. Embarquer sur un bateau coûte entre 40 et 65 euros, une petite fortune ici.

Ceux qui débarquent à Pemba ces jours-ci racontent qu'il reste «beaucoup» de gens à secourir là-bas. Pas loin de 20 000, selon des ONG.

Jean déchiré, T-shirt et veste noire, Sumail Mussa, 50 ans, peste sur la plage. Portable en main, il voudrait apporter des proches pour voir s'il peuvent l'héberger, lui, sa femme et leur enfant. Mais il n'a plus de crédit. «La vie était terrible là-bas, alors on est partis», souffle-t-il lacónique. Pas disponible pour parler là.

Dans le stade, aux fenêtres et



Ph. > D. R.

paniers de basket recouverts de moustiquaires, près de 300 personnes cohabitent. Julia marche doucement, pas remise de son accouchement. Elle va chercher de l'eau, tente péniblement une lessive sur la pelouse autour du complexe sportif.

«J'ai mal. Je souffre surtout parce que je n'ai aucune famille pour m'aider», souffle-t-elle d'une voix timide.

Père et belle-mère ont été hospitalisés dès leur arrivée. Son mari travaille à Maputo, à des

milliers de km mais au chaud. Et elle n'a aucune idée d'où se trouve sa mère, ses sœurs, son frère. «Je ne sais pas s'ils sont vivants», murmure-t-elle, jetant un regard furtif vers son portable.

Depuis fin mars, près de 57 000 personnes ont fui la zone de Palma, selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). En tout, les violences depuis plus de trois ans ont tué 2 800 personnes et provoqué la fuite de 700 000 civils.

M. M.

Commentaire

Prison

Par Fouzia Mahmoudi

La fermeture de la prison de Guantanamo avait été en 2008 l'un des fers de lance de la campagne présidentielle de Barack Obama qui avait fait de ce centre de détention le symbole des dérives du Parti républicain et en particulier de la présidence de George W. Bush. Pourtant, après avoir passé huit ans à la Maison-Blanche, Obama a été incapable de tenir sa promesse. Aujourd'hui, la libération prochaine de trois prisonniers détenus depuis près de vingt ans à Guantanamo a relancé les spéculations sur la possibilité que Joe Biden ferme la tristement célèbre prison militaire américaine. Guantanamo a été ouvert en 2002 en territoire américain à Cuba pour détenir des membres d'Al-Qaïda et complices présumés des auteurs des attaques du 11 Septembre 2001. La prison est toutefois rapidement devenue une épine dans le pied de Washington, accusé de détention illégale, de violations des droits humains et de torture. Joe Biden était vice-président quand Barack Obama a ordonné la fermeture de Guantanamo, en janvier 2009, dans l'idée de faire juger les prisonniers par des tribunaux civils. Mais la décision, très impopulaire, a été bloquée au Congrès. Sous ses deux mandats, Barack Obama a donc préféré faire libérer en catimini des centaines de détenus dont la sortie avait été approuvée par la Commission de révision (PRB) de la présidence. Ces libérations ont été interrompues sous le mandat de Donald Trump. Et alors que les États-Unis préparent leur retrait d'Afghanistan pour le 20^e anniversaire des attentats, elle abrite encore 40 détenus. «Le président reste engagé dans la fermeture de Guantanamo», a assuré en avril la porte-parole de la Maison-Blanche, Jen Psaki. Les organisations de défense de droits humains demandent un acte fort de Joe Biden. «Il ne peut pas avoir de vraie crédibilité en appelant les autres pays à respecter les droits humains sans donner la priorité à la fermeture de Guantanamo», affirme Daphne Eviatar d'Amnesty International. Sur les 40 hommes encore détenus, neuf ont déjà reçu leur bon de sortie. Douze, dont Khalid Sheikh Mohammed, le cerveau présumé des attentats du 11-Septembre, attendent d'être jugés par une commission militaire qui n'a émis que deux condamnations en deux décennies. Les 19 autres sont dans les limbes judiciaires, détenus sans inculpation et pas blanchis par la PRB. Shayana Kadidal, du Center for Constitutional Rights qui défend plusieurs détenus, estime que Joe Biden évitera la faute politique d'une annonce publique et pourrait, comme Barack Obama, laisser faire la PRB. L'autre défi est le sort des 12 prisonniers encore dans le système judiciaire militaire avec six d'entre eux, dont Khalid Sheikh Mohammed, encourant la peine de mort. Leurs cas avancent lentement, au gré des questions de procédure et des changements de juges ou d'avocats. Au Pentagone, l'idée circule aussi que Guantanamo pourrait servir dans les conflits futurs, dit le juriste. Les avocats des détenus s'inquiètent, eux, des peines capitales que pourraient prononcer ces tribunaux civils. «Ils ont de meilleures conditions (de détention) que dans une prison de haute sécurité et pourraient mourir de causes naturelles à Guantanamo», explique Kadidal. Pour lui, «être à Guantanamo sans procès est, dans une certaine mesure, préférable à ce qu'ils pourraient vivre ailleurs». Reste à voir si Biden est prêt à répondre favorablement aux demandes des ONG humanitaires ou s'il jouera la carte du pragmatisme en choisissant le statu quo et en préférant ainsi laisser son successeur se débrouiller avec ce dossier épineux.

F. M.

Ghaza

Le Conseil de sécurité de l'ONU appelle au respect «complet» du cessez-le-feu

Le Conseil de sécurité de l'ONU a appelé samedi à un respect «complet» du cessez-le-feu entre Israël et le Hamas, dans sa première déclaration depuis le début du conflit le 10 mai.

«Les membres du Conseil de sécurité ont salué l'annonce d'un cessez-le-feu à compter du 21 mai et reconnu le rôle important joué par l'Égypte et d'autres pays de la région», ajoute ce document approuvé par les États-Unis après le retrait d'un paragraphe sur la condamnation des violences.

Washington avait jusqu'ici rejeté trois déclarations, ainsi qu'un projet de résolution français exigeant «une cessation immédiate des hostilités» et appelant à «la fourniture et à la distribution sans entraves d'une aide humanitaire dans tout Ghaza».

«Le Conseil de sécurité appelle à un respect complet du cessez-le-feu», ajoute ce texte proposé par la Chine, la Norvège et la Tunisie, qui note simplement que les pays membres du Conseil «déploraient les pertes civiles dues aux violences».

Les membres du Conseil de sécurité «ont souligné le besoin immédiat d'assistance humanitaire à la population civile pale-

stinienne, plus particulièrement à Ghaza, et soutenu l'appel du Secrétaire général (de l'ONU Antonio Guterres) à la communauté internationale pour (...) reconstruire l'enclave palestinienne», ajoute le texte.

Ils ont enfin relevé qu'il était «urgent de rétablir le calme et réaffirmé qu'il est important de parvenir une paix complète fondée sur la conception d'une région où deux États démocratiques, Israël et la Palestine, vivent côte à côte, en paix avec des frontières sûres et reconnues». Outre le paragraphe condamnant «tous les actes de violence contre les civils, y compris actes de terrorisme, mais aussi les actes de provocation, d'incitation et de destruction», Washington a obtenu le retrait d'une phrase évoquant la «pré-occupation» du Conseil de sécurité au sujet des violences à Jérusalem-Est, notamment autour des sites religieux, selon le texte initial obtenu par l'AFP.

Des heurts ont encore eu lieu vendredi dans plusieurs quartiers de Jérusalem-Est et en Cisjordanie occupée, en marge de manifestations célébrant «la victoire» du Hamas sur son ennemi israélien.

«La responsabilité de cette escalade revient entièrement à l'organisation terroriste Hamas,

qui a choisi de tirer des roquettes sur Jérusalem, la capitale d'Israël, les zones autour de Ghaza et d'autres villes d'Israël», a commenté le ministère israélien des Affaires étrangères dans un communiqué.

Israël a remercié Washington de son «soutien» au Conseil de sécurité.

Depuis le début des affrontements le 10 mai, au moins 248 Palestiniens, dont 66 enfants et des combattants du Hamas, ont péri dans les frappes israéliennes, tandis que 12 personnes ont perdu la vie en Israël, y compris un enfant, une adolescente et un soldat, les mouvements palestiniens de Ghaza ayant tiré plus de 4 000 roquettes vers le territoire israélien. A l'origine de ces violences, la menace d'expulsion de familles palestiniennes au profit de colons israéliens.

Le Conseil de sécurité devrait à nouveau parler du conflit israélo-palestinien jeudi au cours de sa réunion publique mensuelle sur le sujet, programmée bien avant le déclenchement des récents heurts. Il s'agira de sa cinquième réunion sur le sujet ce mois-ci après quatre réunions d'urgence, trois à huis clos et une publique.



Ligue 2 (17^e journée)

La JSM Béjaïa et l'USM Annaba enchaînent, l'ASM Oran trébuché

L'ASM Oran, battue samedi par le CRB Ain Oussera (0-1) lors de la 17^e journée de la Ligue 2 de football, risque de perdre son fauteuil de leader du groupe «Ouest» au profit MCB Oued Sly qui accueillait hier la JSM Tiaret, alors que la JSM Béjaïa (Centre) et l'USM Annaba (Est) restent toujours aux commandes. Le MCB Oued Sly, qui occupe conjointement la première place du groupe «Ouest» avec l'ASM Oran avec un total de 37 points, aura l'occasion de s'emparer du fauteuil de leader lors de la réception de la JSM Tiaret (4^e - 29 pts). De son côté, le CR Témouchent (3^e - 34 pts) tenu en échec à domicile par l'US Remchi (1-1), reste accroché au peloton de tête. Dans la lutte pour le maintien, l'IRB El Kerma (16 pts) reste coincé dans la zone de relégation, malgré sa victoire dans le temps additionnel devant le SKAF Khemis (1-0), en compagnie du RCB Oued Rhiou et l'OM Arzew, derniers avec 11 points. Dans le groupe Centre, la JSM Béjaïa vic-

torieuse en déplacement devant l'Amel Boussaâda (3-1), a conforté sa position en tête du classement avec 34 points, devant le RC Arbaâ (30 pts) et le MO Béjaïa (29 pts), vainqueurs respectivement contre le RC Kouba et CRB Béni Thour sur le même score (2-1). Dans le bas du tableau, l'USM Blida reste lanterne rouge malgré sa deuxième victoire de la saison face au WR'Msila (11^e - 17 pts). Le CR Béni-Thour et l'IB Lakhadaria sont toujours dans la zone rouge avec 19 points. A l'Est, l'USM Annaba a enchaîné une nouvelle victoire, en dominant le CA Batna (2-0), consolidant ainsi sa place de leader avec (35 pts), mais reste sous la menace du HB Chelghoum Laïd (33 pts), qui a étrillé le DRB Tadjenanet (6-1). L'US Chaouia, piégée à domicile par le MC El Eulma (1-1), a glissé à la troisième place avec 31 points. Dans la course au maintien, l'AS Khroub, le CRB Ouled Djellal, le DRB Tadjenanet et le MSP Batna sont toujours en position de relégables.

Championnats d'Afrique 2021 de judo (3^e journée/Individuel) Deux nouvelles médailles d'or pour l'Algérie

La sélection algérienne (messieurs/dames) de judo a glané six nouvelles médailles, lors de la troisième et dernière journée des Championnats d'Afrique «seniors», disputée samedi dans la capitale sénégalaise Dakar, dont deux or, œuvre d'Abderrahmane Benamadi chez les moins de 90 kilos et Mustapha Yasser Bouamar chez les moins de 100 kilos. De leur côté, Sonia Asselah (+78 kg) et Mohamed Sofiane Belraakâ (+100 kg) se sont contentés de l'argent, après leur défaite en finale de leurs catégories respectives, respectivement contre les Tunisiens Nihel Cheikh-Rouhouet et Faïcel Jab-Allah. Éliminées à un stade plus précoce,

Kaouther Ouallal (-78 kg) et Meroua Mammeri (+78 kg), elles, se sont contentées du bronze, en remportant leurs «petites finales», respectivement contre la Nigériane Asonye Joy Olushi et l'Angolaise Joaquina Silva. La sélection nationale porte ainsi son total à 12 médailles : 3 or, 3 argent et 6 bronze, ce qui lui permet d'occuper la troisième place au classement général des épreuves individuelles, derrière la Tunisie (5 or, 3 argent, 6 bronze) et le Maroc (4 or, 1 argent et 4 bronze). Lors des deux premières journées de compétition, disputées jeudi et vendredi, la sélection algérienne avait récolté six médailles : 1 or, 1 argent et 4 bronze.

Ligue de champions (1/4 de finale - retour)

Le CRB et le MCA encore naïfs

Les deux représentants algériens en Ligue des champions d'Afrique, le Mouloudia d'Alger et le CR Belouizdad, éliminés en quarts de finale retour de cette compétition, respectivement à Casablanca et à Tunis, sont encore naïfs et ne semblent pas bien aguerris pour briller dans ce genre de compétition.



Les Belouizdads ont raté une belle opportunité pour se qualifier en demi-finale de la C1

Par Mahfoud M.

Les deux formations n'ont pas su gérer convenablement leurs matches, ce qui a profité à leurs adversaires, rompus à ce genre de rencontres et cette compétition. Ainsi, le doyen des clubs algériens, le Mouloudia d'Alger, s'est fait battre par le WA Casablanca sur la plus petite des marges, alors qu'il se devait au moins marquer un but pour rester en vie après avoir été tenu en échec à l'aller (1/1). L'unique but de la rencontre a été inscrit par Walid El-Korti (90' +2) pour le WAC. Les joueurs du MCA ont offert à la fin un spectacle désolant en s'accrochant avec l'arbitre de la partie qu'ils ont accusé d'avoir faussé le résultat de ce match.

En demi-finales prévues les 18-19 juin (aller) et 26-26 juin (retour), le WA Casablanca affrontera son homologue sud-africain Kaizer Chiefs, qualifié aux dépens des Tanzaniens de Simba SC (4-0, 0-3).

De son côté, le CR Belouizdad a été battu sur le score de (2/0), soit le même score avec lequel il avait gagné à l'aller, ce qui amené l'arbitre Gasama à recourir au temps supplémentaire puis les pénaltys pour départager les deux formations. Les buts de la rencontre ont été inscrits par Abderraouf Benghit (68') et Ali Ben Romdhane (87') pour l'EST. Aux tirs au but, le Chabab n'a pas eu de chance et s'est incliné sur le score de (3/2), ratant ainsi une belle opportunité de disputer les demi-finales de cette prestigieuse compétition.

En demi-finales prévue les 18 et 19 juin (aller) et 26-26 juin (retour), l'EST affrontera Al-Ahly d'Egypte, qualifié aux dépens des Sud-Africains de Mamelody Sundowns (2-0, 1-1). Nos deux représentants devront maintenant apprendre de ces échecs pour se ressaisir lors des prochaines éditions à disputer.

M. M.

Ligue 1 (22^e journée)

L'ESS dans l'étoffe d'un champion, la JS Saoura nouveau dauphin

L'Entente de Sétif a conforté sa place de leader en atomisant le mal-classé USM Bel-Abbès (8-0), en match disputé samedi après-midi au stade du 8-Mai-1945, pour le compte de la 22^e journée de Ligue 1. L'exploit du jour a probablement été cette éclatante victoire du leader sétifien, ayant inscrit un total de huit buts, respectivement par Djahnit (11' sp), Kendouci (22'), Laouafi (63'), Berbéche (82'), Ghacha (90'+1) et Saâdi (90'+4), alors que le jeune Ammoura s'était offert un doublé aux 20' et 32'.

Un précieux succès qui permet à l'Aigle noir de porter son capital à 46 points, soit six longueurs d'avance sur son ancien dauphin, le MC Oran, qui a été tenu en échec à domicile par l'Olympique de Médéa (0-0). Un revers lourd de conséquences pour le club d'El Hamri, car la JS Saoura en a profité pour le déloger de la deuxième place, et de s'autoproclamer nouveau dauphin, après sa large victoire contre le RC Relizane (5-1). Une importante victoire, dans laquelle l'attaquant Messaoudi a joué un rôle prépondérant, auteur d'un quadruplé. De son côté, la lanterne-rouge, le Chabab Ahly Bordj Bou Arréridj, a attendu cette 22^e journée pour remporter sa première victoire de la saison, en dominant son prédécesseur au classement général, la JSM Skikda, grâce à un but unique, signé Ziani (40'). Pour sa part, l'USM Alger a prolongé sa série d'invincibilité depuis l'arrivée du coach

Mounir Zeghdoud aux commandes de l'équipe «seniors», en remportant une nouvelle victoire contre le WA Tlemcen (1-0). L'unique but de cette rencontre a été l'œuvre de l'attaquant Belkacemi, ayant transformé un pénalty à la 26', propulsant son équipe par la même occasion à la quatrième place du classement général, avec 38 points. Dans les autres matches, l'AS Ain M'illa et l'US Biskra ont dominé respectivement le NA Hussein Dey et le NC Magra sur le même score d'un but à zéro, au moment où l'ASO Chlef a été tenue en échec à domicile par le CS Constantine (1-1).

Résultats et classement :

CABBA- JSMS	1-0
ESS-USMBA	8-0
USMA-WAT	1-0
AS AM- NAHD	1-0
MCO -OM	0-0
JSS- RCR	5-1
USB-NCM	1-0
ASO-CSC	1-1

Reportés :

CRB- JSK
MCA-PAC

	Pts	J
1). ES Sétif	46	22
2). JS Saoura	42	22
3). MC Oran	40	22
4). USM Alger	38	22
5). CR Belouizdad	36	20
6). JS Kabylie	35	21
7). MC Alger	34	20
-). AS Ain M'illa	34	22
9). Paradou AC	33	21
-). O. Médéa	33	21
11). CS Constantine	32	22
12). ASO Chlef	24	22
13). US Biskra	23	22
14). NC Magra	22	22
15). RC Relizane	21	22
-). WA Tlemcen	21	22
17). NA Hussein-Dey	20	22
18). USM Bel-Abbès	16	22
19). JSM Skikda	14	21
20). CABB Arréridj	10	22

NB : Ce classement prend en considération la défection de trois points infligée au RC Relizane pour avoir aligné un joueur suspendu face à l'ES Sétif.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Tizi Ouzou/ Prise en charge des dégâts des incendies de 2020

Plantation de 25 800 oliviers et 2 500 cerisiers

La Conservation des forêts de la wilaya de Tizi Ouzou vient de retenir quatre entreprises dans le cadre de l'opération de prise en charge des dégâts occasionnés par les incendies de forêt de la campagne 2020 inscrite au titre du programme du Fonds national du développement rural (Fndr). L'opération en question consiste essentiellement en la plantation de 25 815 oliviers, 1

913 plants fruitiers, 10 423 sujets de taille de régénération et 2 500 cerisiers au niveau des terres situées dans les circonscriptions d'Azefoune, Tigzirt, Larbaa Nath Irathen, Azazga et Draa El Mizan. Le montant global de ces projets est estimé à plus de 29 millions de dinars. Les travaux seront réalisés dans un délai de 20 à 120 jours, selon leur nature. **Hamid M.**

Italie

Huit morts et deux blessés graves dans la chute d'un téléphérique

La chute d'une cabine de téléphérique a fait huit morts et deux blessés graves hier à Stresa, station balnéaire du Piémont sur les rives du lac Maggiore, dans le nord de l'Italie, a annoncé un porte-parole des secours. «Le bilan provisoire est de huit morts et deux blessés transportés en urgence absolue à l'hôpital pédiatrique Regina Margherita de Turin», a précisé Walter Milan. Des images des pompiers montrent les débris de la cabine dans une zone boisée dont

la forte inclinaison rend son accès difficile. Le téléphérique prisé des touristes relie en 20 minutes le village de Stresa au mont Mottarone qui, culminant à près de 1 500 m, offre une vue spectaculaire sur les Alpes. L'accident, survenu à 300 mètres du sommet, serait dû à la rupture d'un câble sur la partie la plus haute du parcours, faisant chuter la cabine dans laquelle se trouvaient 11 personnes, selon l'agence Ansa.

H. Y.

Tissemsilt

Sept blessés graves dans un accident de la route à Sidi Lantri

Sept personnes ont été grièvement blessées dans un accident de la circulation survenu dans la commune de Sidi Lantri (wilaya de Tissemsilt), a-t-on appris, hier, auprès des services de la Protection civile.

L'accident s'est produit dans la nuit de samedi à dimanche, à l'entrée du douar «Ouled

Benchohra», suite au renversement d'une camionnette, faisant sept blessés graves qui étaient à son bord et qui ont été transférés au service des urgences de l'Établissement public hospitalier de Bordj Bounaâma, a-t-on indiqué. Selon une source médicale, deux blessés ont été placés en soins intensifs.

T. G.

Conditions de vie à Fénéaïa-Ilmathen /Béjaïa

Des habitants réclament la concrétisation des projets

Une fois encore, la route nationale N° 26 a été coupée hier par des habitants du village socialiste agricole, dit Fénéaïa-Ilmathen, commune de Tizezrit. L'axe routier a été barré après l'intersection ou les trois chemins du village agricole débouchant vers le chef-lieu de la commune de Tizezrit, au moyen de troncs d'arbres, de grosses pierres et d'objets hétéroclites. Les protestataires qui avaient déjà mené une action similaire le mois précédent, sont revenus à la charge afin de réclamer la concrétisation des projets de développement en faveur du village. Ils revendiquent la concrétisation des engagements pris antérieurement, notamment l'alimentation en eau potable, le lancement des travaux d'aménagement urbain qui tarde à se faire en raison d'un problème de sous-estimation du coût des matériaux de

réalisation, dont les agrégats et le tout-venant par l'entreprise à laquelle a été confiée le marché et la concrétisation, entre autres, du projet d'une école primaire. D'énormes désagréments ont été occasionnés par cette action aux automobilistes en ce début de semaine, bloqués sur place pendant plusieurs heures. Pour les automobilistes, «ce n'est pas avec la fermeture des routes aux usagers que l'on revendique ses droits. Barricader la chaussée, c'est rajouter d'autres problèmes à ceux déjà existants». Pour un autre, «c'est toujours le pauvre citoyen qui paye». Un usager pense qu'il faut aller aux responsables qui ne tiennent pas parole pour réclamer ses droits et exposer ses problèmes». Un citoyen estime que «l'anarchie n'enfante que l'anarchie». Il faut noter que la route a été rouverte après l'intervention des autorités.

H. Cherfa

Les algériens attendent toujours l'arrivée du vaccin



Louvis

Djalou@hotmail.com

Après une vague d'indignation sur la qualité de «l'œuvre» et l'image du martyr

Le buste de Maurice Audin retiré

■ Suscitant une polémique sur sa qualité artistique et son emplacement, la sculpture à l'effigie du chahid Maurice Audin a été finalement retirée par l'APC d'Alger-Centre.



Par Louisa A. R.

Le buste en bronze érigé en hommage au chahid Maurice Audin sur la place éponyme à Alger-Centre, à l'entrée du tunnel des Facultés, voilé et dévoilé sans une cérémonie officielle, puis recouvert d'une épaisse bâche en plastique, a été finalement retiré par les services de l'APC d'Alger-Centre.

La mairie d'Alger-Centre a décidé d'installer des statues de personnalités célèbres à travers la capitale, notamment celles Maurice Audin, Larbi Ben M'hidi et Krim Belkacem. Pour Maurice Audin, les autorités ont choisi de construire un buste à son effigie. Le buste du militant et martyr de l'indépendance algérienne, brièvement dévoilé en avril dernier, a provoqué une vague d'indignation sur les réseaux sociaux, mais aussi son fils, Pierre, qui a interpellé les autorités dans une lettre ouverte. Ils ont dénoncé le mauvais goût du sculpteur donné à Maurice Audin. En effet, les internautes ont critiqué surtout l'apparence de la statue «aux traits difformes» qui «ne res-

semble en rien au héros mort pour l'indépendance de l'Algérie». La statue a soulevé aussi des interrogations quant à son emplacement jugé inapproprié et loin d'être mis en valeur, alors que les Algérois s'attendaient naturellement à ce qu'il soit installé au cœur de la place Audin. Notons que la statue, qui devait être initialement inaugurée le 1^{er} novembre, a été d'abord recouverte d'un sac plastique noir. Elle a été dévoilée deux mois plus tard, puis recouverte le lendemain d'un caisson en bois noir, puis à nouveau d'un sachet noir, jusqu'à sa démolition hier.

Dans sa lettre ouverte, Pierre Audin a regretté que l'ancienne fresque murale en marbre dédiée à Maurice Audin, installée en 2012 à la sortie du tunnel des Facultés, qui comporte la biographie en arabe et en français du militant, soit dissimulée par la nouvelle stèle. «La fresque, cette fresque connue dans toute l'Algérie et à l'étranger et que chacun apprécie, a été masquée sous un drapeau algérien peu visible, puisque le buste et son socle la cachent», a



Photo: Soraya/J. A.

déploré Pierre Audin. Pour sa part, Pierre Mansat, président de l'Association Josette et Maurice Audin, a aussitôt lancé une pétition via le site change.org, exprimant les réclamations de la famille Audin. Il a insisté sur la valeur mémorielle de cette fresque dans le paysage urbain algérois, en rappelant que cette plaque commémorative est «connue dans toute l'Algérie et à l'étranger» et qu'elle est «chère au cœur du peuple algérien». L'association Josette et Maurice Audin demande surtout que le buste de Maurice Audin soit «installé au centre de la place» et que «l'inauguration fournisse l'occasion d'une grande fête populaire à laquelle doit être associée la famille Audin». En attendant, il est regrettable de constater cette atteinte à la mémoire nationale, sans parler de l'aspect financier et du gros gaspillage y afférent.

L. A. R.